

# Programmation EMS jeunes période scolaire



# L'école municipale des sports jeunes 14-25 ans

14/17 ANS			
Activités payantes			Choix
Fitness	Salle Voltaire	Mardi de 18 h à 19 h	<input type="checkbox"/>
Musculation	Gymnase Benoît Frachon	Mercredi de 13 h 45 à 15 h 30	<input type="checkbox"/>
Activités gratuites			
Badminton	Gymnase Paul Langevin	Mercredi 17 h à 18 h 30	<input type="checkbox"/>
Escalade	Gymnase Voltaire	Lundi de 18 h à 19 h 30	<input type="checkbox"/>
Sports collectifs	Gymnase Voltaire	Mardi de 17 h 45 à 19 h 30	<input type="checkbox"/>
Sports collectifs	Gymnase Voltaire	Jeudi de 17 h 45 à 19 h 30	<input type="checkbox"/>
Entretien corporel	Salle Edmond Inebria	Mardi de 19 h à 20 h	<input type="checkbox"/>
Sports d'opposition et danse	Salle Henri Barbusse	Lundi de 17 h 45 à 19 h	<input type="checkbox"/>
18/25 ANS			
Activités payantes			Choix
Musculation-Circuit training	Salle Voltaire	Lundi de 18 h 30 à 20 h 30	<input type="checkbox"/>
Musculation	Gymnase Voltaire	Lundi de 17 h 45 à 19 h 45	<input type="checkbox"/>
Musculation	Salle Verlaine	Mercredi de 16 h 45 à 18 h 15	<input type="checkbox"/>
Musculation	Salle Verlaine	Vendredi de 17 h 45 à 19 h 45	<input type="checkbox"/>
Activités gratuites			
Badminton	Gymnase Voltaire	Lundi de 18 h à 19 h 30	<input type="checkbox"/>
Futsal	Gymnase Voltaire	Lundi de 20 h à 22 h 30	<input type="checkbox"/>
Futsal	Gymnase Jean-Pierre Boy	Mercredi 18 h 15 à 20 h	<input type="checkbox"/>
Entretien corporel	Salle Edmond Inebria	Mardi de 20 h à 21 h 30	<input type="checkbox"/>
Multi-activités	Salle Edmond Inebria	Mercredi 18 h 15 à 20 h	<input type="checkbox"/>
Multi-activités	Salle Edmond Inebria	Mercredi de 16 h à 18 h	<input type="checkbox"/>
Sports d'opposition et danse	Salle Henri Barbusse	Lundi de 19 h à 21 h	<input type="checkbox"/>
Escalade	Gymnase Voltaire	Lundi de 18 h à 19 h 30	<input type="checkbox"/>

Direction de la communication de la ville de Saint-Martin-d'Hères - Juin 2017

## Attention

En fonction de la demande et des inscriptions, la programmation peut subir des modifications.

### Une activité glisse "neige"

sera proposée pour les 14-17 ans pendant la période hivernale 2018 (janvier à mi-mars hors vacances scolaires). Une communication spécifique sera mise en place.

### Renseignements complémentaires

Bureau du secteur animations sportives  
(Voltaire - tél. 04 76 24 77 69)  
SERVICE MUNICIPAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES  
ET SPORTIVES ET ANIMATIONS DE PROXIMITÉ  
135 avenue Ambroise Croizat  
38400 Saint-Martin-d'Hères  
Tél. 04 56 58 92 88 / 04 56 58 32 76

[www.saintmartindheres.fr](http://www.saintmartindheres.fr)

Le service des activités physiques et sportives et animations de proximité et l'équipe d'animation sportive de proximité mettent en place pour l'année scolaire 2017/2018 un programme d'activités physiques et sportives pour un public jeune.

L'École municipale des sports Jeunes (EMS Jeunes) est une structure sportive et éducative ouverte à toutes celles et à tous ceux qui veulent découvrir et s'initier à une activité sportive.

L'EMS s'adresse aux jeunes âgés de 14 à 17 ans et de 18 à 25 ans.

Elle propose des activités sportives régulières durant la période scolaire et les vacances comme des sports collectifs, de raquette, de la musculation, du fitness... L'équipe construit avec les jeunes la programmation de sorties durant les vacances scolaires notamment vers des activités de pleine nature (VTT, ski, sport d'eaux vives) et d'autres loisirs sportifs. Elle a également pour objectif de favoriser les partenariats et les passerelles avec les associations sportives locales.

2017  
2018

# Deux formules proposées

## Pendant la période scolaire

### Des activités sportives sont proposées

> tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16 h à 22 h 30, les mercredis de 13 h 45 à 20 h et les samedis.

- Les activités métiers de la forme et glisse sont tarifées (musculaton et fitness).
- Les activités en gymnase sont gratuites.

## Pendant les vacances scolaires

### Toussaint, Noël, hiver, printemps, été.

Les activités sportives sont organisées par thématique dans les installations sportives et des sorties orientées vers les activités de pleine nature sont programmées. Le programme est disponible auprès du service des sports, du Pôle jeunesse, de l'espace Voltaire ainsi qu'auprès des éducateurs et animateurs sur site.

## Participation financière annuelle aux activités sportives intra-muros

Les activités de combat, de sports collectifs, de raquette ou d'escalade sont gratuites et les inscriptions se réalisent sur le lieu de l'activité.

Les activités musculation et fitness sont payantes et nécessitent une inscription au service des sports.

Tarifcation musculaton et fitness	Mineur	Majeur	Famille
Martinérois	5 euros	10 euros	15 euros
Non Martinérois	20 euros	20 euros	30 euros

## Participation financière pour les sorties extra-muros

Tarifs des activités comme les sorties ski à la journée durant les vacances scolaires.

Tarifcation sortie ski vacances	Sans location de matériel	Avec location de matériel
Martinérois	12 euros	14 euros
Non Martinérois	30 euros	36 euros

## Où et quand s'inscrire ?

Du 28 juin 2017 au 30 août 2017 et tout au long de l'année.

Au service des activités physiques et sportives et animations de proximité, 135 avenue Ambroise Croizat

de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 45.

Tél. 04 56 58 92 88 / 04 56 58 32 76

De façon ponctuelle à l'espace Voltaire.

Pour les animations sportives de proximité "gratuites", l'inscription se fait directement au bureau du secteur animations sportives (Voltaire).

## Procédures d'inscription

### Avoir sa carte d'adhésion

#### Comment ?

Les jeunes devront s'inscrire en complétant et en signant un bulletin d'inscription signé par un parent pour les mineurs. Se munir d'une photo d'identité, d'un justificatif de domicile et du paiement correspondant (chèque à l'ordre du trésor public ou espèce). Les chèquiers jeunes du Conseil départemental et les coupons sports sont acceptés. Pour les enfants n'habitant pas Saint-Martin-d'Hères ou non scolarisés dans la commune, les parents devront obligatoirement inscrire la famille au préalable dans l'un des 5 accueils de quartier.

## École municipale des sports jeunes mineurs 2017/2018

Se présenter au service des activités physiques et sportives et animations de proximité avec le bulletin d'inscription complété et signé par les parents muni :

- d'une photo d'identité de l'enfant
- d'un justificatif de domicile
- d'un moyen de paiement (espèce, chèque, chéquier jeune du Conseil départemental Isère, coupons sports).

## École municipale des sports FICHE D'INSCRIPTION 2017/2018

### Je soussigné(e)

Parent :  père  mère  tuteur

NOM (majuscules) : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Téléphone (1) : ..... Téléphone (2) : .....

Email : .....

### Je déclare

Être investi vis-à-vis de ce mineur de l'exercice de l'autorité parentale conjointe avec Mme/M.....

Être l'unique détenteur de l'autorité parentale.

### Je m'engage

À prévenir le service de tout changement intervenu dans l'exercice de l'autorité parentale.

### En cas d'urgence

Autre personne à contacter : .....

Lien de parenté : .....

NOM (majuscules) : .....

Prénom : .....

Téléphone (1) : ..... Téléphone (2) : .....

Email : .....

### J'inscris l'enfant

NOM (majuscules) : .....

Prénom : .....

Adresse (si différente) : .....

Date de naissance : .....

Établissement scolaire fréquenté en 2016/2017 : .....

Problèmes de santé : .....

### Je l'autorise

À participer aux activités sportives proposées dans le cadre de l'EMS Jeunes (régulières et/ou vacances).

Je déclare que mon enfant ne présente pas de contre-indications médicales pour les activités choisies.

Je donne l'autorisation de pratiquer tout geste chirurgical et une anesthésie en cas d'urgence.

Je certifie que mon enfant est assuré contre les risques extra-scolaires.

J'autorise mon enfant à être filmé ou photographié.

J'autorise mon enfant à rentrer seul.

À Saint-Martin-d'Hères, le.....

Signature du parent :

## École municipale des sports jeunes majeurs 2017/2018

Se présenter au service des sports avec le bulletin d'inscription complété et signé muni :

- d'une photo d'identité
- d'un justificatif de domicile
- d'un moyen de paiement (espèce, chèque, coupons sports).

## École municipale des sports FICHE D'INSCRIPTION 2017/2018

NOM (majuscules) : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Téléphone (1) : ..... Téléphone (2) : .....

### En cas d'urgence

#### Autre personne à contacter

Lien : .....

NOM (majuscules) : .....

Prénom : .....

Téléphone (1) : ..... Téléphone (2) : .....

Email : .....

### Je déclare

Ne pas présenter de contre-indications médicales pour les pratiques choisies.

### Je donne l'autorisation

De pratiquer tout geste chirurgical et une anesthésie en cas d'urgence.

### Je certifie

Être assuré(e) en responsabilité individuelle accident.

### Je donne l'autorisation

D'être filmé(e) ou photographié(e).

À Saint-Martin-d'Hères, le.....

Signature :

